



Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute-Garonne
Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31> // ● cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr ●

Les agents des Finances publiques de l'agglomération toulousaine invités à venir manifester leur mécontentement le 1er juillet à la direction régionale

Toulouse, le 29 juin 2021

La CGT Finances publiques de Haute-Garonne appelle les personnels de l'agglomération toulousaine à venir manifester, ce jeudi 1^{er} juillet à 12h00 à la Direction 34 rue des Lois, leur rejet des politiques en cours à la DGFIP et dans le département.

À l'issue de ce comité technique, nous avons fait le choix d'exprimer, avec les agents qui le souhaitent, notre opposition aux contre-réformes en cours.

Il s'agit notamment de la mise en application de la loi transformation de la Fonction publique qui a acté la suppression des commissions administratives paritaires locales (CAPL), chargées notamment de la gestion des mutations dans le département.

La direction régionale organise donc depuis l'an dernier de simples réunions informelles pour affecter les agents dans le département. La CGT dénonce le traitement inadmissible réservé à la gestion des demandes de mutation dans l'opacité la plus totale, au mépris des agents et des représentants des personnels. On se dirige très nettement vers une gestion qui s'inspire des méthodes managériales du secteur privé !

Quand on sait que cette loi supprime également les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et les Comités techniques, il a toutes les raisons d'être inquiets sur le dialogue social des prochaines années à la direction générale des Finances publiques.

Dans ce contexte, 53 emplois ont été supprimés en 2021 et 30 emplois sont vacants (en catégorie B et C). Ajoutons à cela le recrutement validé par Bercy de 600 contractuels pour l'année 2021 (à mettre en parallèle avec les 1800 suppressions de postes de fonctionnaires aux Finances publiques). Il s'agit de 400 emplois de catégorie C, 200 de catégorie B et 20 de catégorie A. En Haute-Garonne, le recrutement 2021 est autorisé pour 5 contractuels de catégorie C.

Les agents des Finances publiques ont été particulièrement sollicités dans la gestion du Fonds de Solidarité, destiné à l'aide aux entreprises durant la période de pandémie de Covid. Ils sont affectés dans leur grande majorité au contrôle des recettes et dépenses des collectivités, ainsi qu'au recouvrement des impôts, de la TVA et au contrôle fiscal (rappelons que la fraude fiscale est évaluée à environ 100 milliards par différentes sources).

Dans une période l'État a multiplié ses dépenses pour faire face à la crise et que le gouvernement annonce clairement que le « quoi qu'il en coûte » arrive à son terme, la CGT réaffirme qu'il n'est pas possible de continuer à se passer de ces milliards de rentrées fiscales que l'on laisse filer chaque année, faute de moyens humains !

Dans le même temps, le directeur régional permet, en intervenant pas de manière suffisamment ferme, à un certain nombre de cadres du département d'utiliser des méthodes de management qui vont à l'encontre de toutes les préconisations de la direction générale en matière de lutte contre les risques psycho-sociaux.

L'État fait des choix en matière de réorganisation de ses administrations (que nous ne partageons pas et dont nous dénonçons les objectifs dogmatiques), ce n'est pas une raison pour laisser déraiper des situations personnelles et collectives dans les services au niveau local. Nous allons demander l'ouverture rapide de discussions sur les conditions de vie au travail des agents. Quelle que soit l'ampleur des «contre-réformes» en cours, nous ne voulons pas dériver vers une gestion «à la France Télécom».

Nous invitons les collègues à venir exprimer très concrètement à notre direction les situations dans chacun de leurs services. Nos missions sont essentielles aux finances de l'État et des collectivités, il faut sans cesse le réaffirmer !

Contacts Presse :

Jean-Marc SERVEL 06 81 60 89 03
Estelle MOLLO-GENE 06 19 69 66 37